

Assemblée des délégués du SEDE

Procès-verbal de la séance du mercredi 16 mai 2018
Salle du Conseil de Ville, Delémont, 19.30 heures

Présences : Mmes et MM. les délégués (12 au total)

Excusés : Communes de : Vellerat, Delémont, Haute-Sorne et Courchapoix ;
Yves-Alain Fleury, membre du comité

Président : Gabriel Friche, président du comité

Auteur du PV : Janique Horisberger, secrétaire du SEDE

Ordre du jour :

1. Ouverture / Salutations
2. Approbation du procès-verbal du 13 décembre 2017
3. Election du (de la) président(e) de l'Assemblée des délégués
4. Election du (de la) vice-président(e) de l'Assemblée des délégués
5. Election des vérificateurs des comptes
6. Présentation de l'avant-projet pour le traitement des micropolluants
7. Approbation du raccordement du village de Montsevelier à la Step du SEDE
8. Adjudication des travaux de réhabilitation de la digestion
9. Comptes d'exploitation et d'investissements 2017 :
présentation, discussion, rapport des vérificateurs des comptes, décision
10. Divers

Fin de séance : 21.07 heures

Scrutateur : Francis Meyrat, Rossemaison

Décisions prises lors de la séance :

- p.2 pv accepté
 - p.3 Muriel Macchi-Berdat nommée présidente de l'Assemblée des délégués du SEDE
 - p.4 Nicole Hanser nommée vice-présidente de l'Assemblée des délégués du SEDE
 - p.5 Marc-Aurèle Steullet, Ernest Guélat sont réélus comme vérificateurs des comptes, Géraldine Beuchat nommée vérificatrice des comptes et Silvestro Di Meo nommé suppléant
 - p.7 Approbation par l'Assemblée du raccordement de Montsevelier à la step
 - p.8 Adjudication des travaux de réhabilitation de la digestion acceptée
 - p.9 Comptes d'exploitation et d'investissements 2017 acceptés
-

1. Ouverture / salutations /

Le président du Comité, Gabriel Friche, ouvre l'assemblée et salue les membres présents. Un appel est effectué, le quorum est atteint (22.7). Gabriel Friche rappelle le ROA quant à la nomination des délégués et suppléants.

Cette assemblée sera présidée par Gabriel Friche avec l'accord des personnes qui prendront leur fonction lors de la prochaine Assemblée, les délégués présents acceptent cette proposition.

2. Procès-verbal de l'assemblée du 13 décembre 2017

Le procès-verbal est accepté à l'unanimité. Remerciement à la secrétaire.

3. Election du (de la) président(e) de l'Assemblée des délégués

Gabriel Friche propose Muriel Macchi-Berdat (Delémont). Pas d'autre proposition dans l'assemblée. Mme Macchi-Berdat est élue tacitement.

4. Election du (de la) vice-président(e) de l'Assemblée des délégués

Gabriel Friche propose Nicole Hanser (Soyhières). Pas d'autre proposition dans l'assemblée. Mme Hanser est élue tacitement.

5. Election des vérificateurs des comptes

Les vérificateurs actuels, à savoir Marc-Aurèle Steullet et Ernest Guélat n'étant pas démissionnaires, sont reconduits dans leur fonction.

Géraldine Beuchat de Glovelier est proposée comme vérificatrice des comptes.

Silvestro Di Meo de Courroux est proposé comme suppléant. Aucune autre proposition n'est faite, ces deux personnes sont élues à l'unanimité.

6. Présentation de l'avant-projet pour le traitement des micropolluants

Gabriel Friche informe que cette présentation a déjà été faite au Bureau et au Comité du SEDE.

La présentation, sur la base d'un Power Point, est expliquée par Jonas Margot, ingénieur au bureau RWB Jura SA et Marc Sollberger, ingénieur au bureau AF Toscano SA.

Jonas Margot explique le choix de la chaîne de traitement, à savoir : adsorption sur charbon actif micro-grains ; les objectifs du concept ; le principe de fonctionnement ; choix technologiques.

Marc Sollberger présente le plan de situation ; les infrastructures souterraines du futur bâtiment.

M. Margot reprend la parole pour parler des vues des façades ; de la consommation d'énergie ; du turbinage des eaux traitées par pompes inversées et explique que d'autres solutions seront étudiées pour le turbinage.

M. Sollberger reprend la parole pour parler du concept de terrassement/fondation, du gros-œuvre et des aménagements extérieurs.

M. Margot nous parle des coûts d'investissements qui s'élèvent à CHF 7 millions (+/- 20%) / coûts d'exploitation : CHF 292'000.- / coûts totaux annuels : CHF 588'000.- (y compris amortissement et 100% coût de maintien de la valeur)

Un planning est également présenté.

Discussion / questions :

Nicole Hanser :

- Acquisition terrain pour CHF 15'000.-, le SEDE n'est pas propriétaire ? Jonas Margot indique que le SEDE est propriétaire, il s'agit de frais administratifs

- 2 qualités d'eau, consommation ? Jonas Margot explique que l'eau potable provient du réseau – consommation faible / eau industrielle – eau sortie de step filtrée et utilisée en quantité.

Francis Meyrat :

- Analyse contrôle efficacité sur le charbon = coût élevé, pourquoi ? Jonas Margot indique que le dosage de charbon utilisé s'affinera au fur et à mesure de l'utilisation. La Confédération demande 24 analyses par an, d'où le coût élevé de ce poste.

Pierre Lovis :

- Pourquoi le charbon usagé n'est pas pompé par le haut ? Jonas Margot indique qu'un pompage par le haut n'est pas optimal au vu de la finesse des grains du charbon.

Francis Meyrat :

- L'entreprise qui fournira le charbon a-t-elle de l'expérience ? M. Margot lui répond que oui et que sur le marché Suisse il n'y a aucune entreprise qui utilise ce procédé.

Gabriel Friche remercie MM. Margot et Sollberger pour leur présentation.

Cette présentation sera visible sur le site internet du SEDE sur la page Micropolluants et sera envoyée aux communes et délégués.

Jonas Margot est remercié et quitte la séance.

8. Adjudication des travaux de réhabilitation de la digestion

Le dossier est expliqué par M. Sollberger, du bureau d'ingénieurs AF Toscano SA.

Les types de procédures ont été faites de gré à gré et par appels d'offres. Remise des offres au 13 avril 2018. Marc Sollberger nous commente le tableau des entreprises proposées.

Devis final sur la base des appels d'offres :

DEVIS ESTIMATIF RECAPITULATION GENERALE	
1 Travaux préparatoire, déconstruction, démontage	71'000.00
2 Travaux maçonnerie, génie civil	43'000.00
3 Fourniture et pose tuyauterie	147'000.00
4 Fourniture et pose installations techniques	220'000.00
5 Travaux électricien	43'000.00
6 Gestion électromécanique	200'000.00
7 Peinture et revêtement de sol	20'000.00
8 Ingénierie / laboratoires	140'000.00
9 Divers et imprévus env. 10%	88'000.00
<hr/>	
MONTANT NET HT*	980'000.00

* Selon règlement SIA 103 : exactitude du devis +/- 10 %

Dont prestations assurées par le SEDE :

1 Démontage tuyauterie	12'000.00
2 Démontage tableau électrique et électromécanique	10'000.00
3 Peinture	10'000.00
4 Direction des travaux	15'000.00
5 Métrage et décompte	3'000.00

TOTAL PRESTATIONS REALISEES PAR LE MO HT 50'000.00

Discussion / questions :

Nicole Hanser :

- A-t'on demandé à une entreprise de la région pour le point curage des conduites ? Notamment Reinhart Hydrocleaning SA à Courroux : Marc Sollberger indique que cette entreprise ne peut pas (matériellement parlant) fournir ce travail. Après discussion, Vincent Theurillat propose de laisser ce poste en suspens et il contactera cette entreprise pour prendre des informations. (Note hors séance : M. Reinhart senior confirme à Vincent Theurillat que l'entreprise n'est pas intéressé par ce travail).

Francis Meyrat :

- La fourniture des pompes centrifuges à l'entreprise Emile Egger, pourquoi ? Marc Sollberger répond que sur les offres reçues cette entreprise était la meilleure marché. De plus, une offre était irrecevable car un critère n'était pas respecté, à savoir la qualité du matériel.

- Les offres des entreprises jurassiennes sont avec escompte et les offres des entreprises alémaniques sont sans escompte, peut-on demander un geste ? Marc Sollberger, informe que pour tous les marchés de gré à gré, le maître d'ouvrage négocie un rabais supplémentaire. Vincent Theurillat confirme que des contacts ont déjà été pris dans ce sens.

- Durant les travaux l'exploitation continuera ? Marc Sollberger explique que durant tous les travaux l'installation restera en service.

A l'unanimité, l'Assemblée des délégués adjuge les travaux de réhabilitation de la digestion pour un montant de CHF 980'000.- (HT).

Marc Sollberger est remercié et il quitte la séance.

7. Approbation du raccordement du village de Montsevelier à la Step du SEDE

Il est demandé ce soir, que l'Assemblée des délégués accepte le raccordement du village de Montsevelier à la step du SEDE.

Le dossier est expliqué par Vincent Theurillat. Il informe que la step de Montsevelier ne répond plus aux exigences et que les coûts d'exploitation sont trop élevés. Le raccordement se fera à Courchapoix. La step de Montsevelier sera transformée en bassin d'eaux pluviales (BEP).

Début des travaux : été-automne 2018.

Coût pour le SEDE : aucun, à charge de la commune de Val Terbi.

Le nouveau collecteur et le BEP deviendront, à réception des travaux, des ouvrages intercommunaux. Le SEDE en assurera la charge et l'entretien.

Une taxe de raccordement unique sera facturée à Montsevelier : CHF 146'316.- HT.

Les frais d'exploitation annuel s'élèveront à : CHF 30'700.- HT.

Pas de question.

A l'unanimité, l'Assemblée des délégués accepte le raccordement du village de Montsevelier à la Step du SEDE.

9. Comptes d'exploitation et d'investissements 2017 : présentation, discussion, rapport des vérificateurs des comptes, décision

Francis Meyrat propose de ne pas lire les comptes mais de demander s'il y a des questions par page. Les délégués acceptent cette proposition.

Total charges d'exploitation : Fr. 1'811'306.55

Total produits d'exploitation : Fr. 1'811'306.55

Total charges d'investissements : Fr. 759'722.20

Total produits d'investissements : Fr. 759'722.20

Bilan : Actif : Fr. 3'663'181.21 / Passif : Fr. 3'663'181.21

Aucune question n'est posée.

Le rapport de vérification est lu par Ernest Guélat, vérificateur des comptes, qui propose d'accepter ces comptes.

Les comptes d'exploitation et d'investissements 2017 sont acceptés à l'unanimité des délégués.

Marlène Fridez, caissière, est remerciée pour son excellent travail.

10. Divers

Gabriel Friche indique deux dates à retenir :

- Vendredi 8 juin 2018, 16h30 : visite de l'installation de la step par tous les membres du SEDE puis apéritif et grillades, une invitation sera envoyée prochainement.

- Mercredi 7 novembre 2018 : Assemblée des délégués du SEDE, 19h30, salle du Conseil de Ville de Delémont. (date avancée en prévision du prochain programme comptable MCH2).

Francis Meyrat demande qu'elles seront les prochains grands travaux pour le SEDE : Vincent Theurillat indique que nous suivons les travaux prévus au plan directeur en pesant à chaque fois si ces travaux sont nécessaires. Voici quelques dossiers, en cours ou à venir :

- Travaux au bassin de Bellerive (vont débiter)
- Réhabilitation de la digestion des boues
- Protection de la STEP contre les crues
- Bâtiments à rénover
- Chambre R11.1 du collecteur Rondez
- Entretien du réseau de canalisation (75km) et mise en œuvre par priorités des actions PGEE
- Suivi des actions sur géoportail

La parole n'est plus demandée.